

Reconnaître l'engagement professionnel

Le RIFSEEP est composé de 2 parties :

- l'**IFSE** (Indemnité de Fonctions, Sujétions et Expertise) que nous voyons apparaître chaque mois sur notre bulletin de salaire, et qui rétribue **la technicité**, l'expérience, **le degré d'exposition du poste**...
- le **CIA** (Complément Indemnitaire Annuel) qui reconnaît financièrement **l'engagement professionnel** et **la manière de servir** des agents.

Ils ont toujours été là, même aux pires moments de cette crise sanitaire

Bravant tous les dangers, **risquant leur santé et celle de leur famille**, les éboueurs sont sur le pont, depuis toujours, et cela 7 jours sur 7, pour faire disparaître le contenu de nos poubelles et pour que l'espace public soit débarrassé de tous les **masques et gants usagés, potentiellement infectés**, qui sont **venus s'ajouter aux déchets habituels** des usagers qui ne respectent pas l'espace commun.

Ne nous voilons pas la face : **sans eux, les rues de Paris ne seraient qu'un vaste dépotoir**. C'est en effet grâce à eux, et grâce à eux seulement, que plus de **3 000 tonnes de déchets** sont collectées chaque jour, que **des milliers d'incivilités sont supprimées de nos regards**, que des **quantités phénoménales d'objets encombrants** sont débarrassées des rues parisiennes (on parle d'un million de rendez-vous par an, auxquels s'ajoutent des monceaux de déchets clandestins !), **avec une exposition au risque que nous n'accepterions pas de prendre pour nous-mêmes**.

Leur engagement a été largement salué par la Maire de Paris et par les cadres de la direction. Si ces félicitations ont naturellement été appréciées par les agents, nous estimons que leurs mérites doivent être valorisés.

La CFTC demande que cette reconnaissance se traduise par un véritable CIA

Alors que les organisations et les méthodes de travail évoluent à grande vitesse, que le métier d'éboueur exige une technicité croissante et la maîtrise d'outils de plus en plus spécialisés, ceci sur un espace public toujours plus contraint et des usagers en constante augmentation, les éboueurs ont été gratifiés d'un CIA de 60 euros brut l'an dernier !

Les impératifs d'hygiène publique, surtout en période de pandémie, renforcent encore la pression exercée sur ces professionnels. **Peut-on considérer que 5 euros brut par mois suffisent à traduire ce que nous leur devons et à reconnaître leur engagement alors qu'ils sont plus sollicités et plus exposés que jamais ?**

Pour la **CFTC**, il serait légitime que le montant du CIA qui leur a été attribué en 2019 soit une référence mensuelle et non pas annuelle. La **CFTC** demande donc :

600 euros de CIA pour les éboueurs cette année

